



VACANCES FAMILIALES À LABENNE-OCÉAN



BULLETIN D'INSCRIPTION

Adresse du centre

2 Promenade des Pyrénées
40530 Labenne-Océan

05 59 45 42 12

asso@centrecasanova.fr

www.centrecasanova.fr

Le centre vous attend sur la côte landaise, entre océan et forêt, à 12 km de Bayonne et 6 km de Capbreton.

Adresse du centre

2 Promenade des Pyrénées
40530 Labenne-Océan

06 89 25 93 17

evelyne.koke@hotmail.fr

www.centrecasanova.fr

Adresse du siège social & courrier

371 Chemin de l'église de St-Hilaire
82000 Montauban

Merci de retourner ce bulletin d'inscription avec son règlement à l'adresse postale du siège social à l'attention de Madame Evelyne KOKÉ.

Séjour du dimanche 27 juillet à 12h au vendredi 15 août 2025 à 10h.

Conditions d'attribution d'un séjour :

- Etre membre de l'association : carte membre **obligatoire** (5€). (Pour ceux qui ne l'ont pas, elle sera incluse dans la réservation.)
- Les séjours sont attribués dans l'ordre de réception des dossiers.
- Les chambres sont attribuées suivant le nombre de personnes et la composition de la famille (priorité aux familles ayant des enfants).
- Les réservations seront closes au **30 juin**, passé cette date on pourra s'inscrire suivant les disponibilités.
En cas de problème vous serez contacté.
- **Sans versement d'arrhes (25% du montant du séjour) le séjour ne peut être retenu.**
- Une journée de séjour est composée d'un repas de midi, d'un repas du soir, d'une nuitée et d'un petit déjeuner. Goûter enfants offert.

Nom

Prénom

Adresse postale

Code postal

Ville

E mail :

Tél. fixe

Mobile

Si régime alimentaire spécial, préciser :

Jour + heure d'arrivée

Jour + heure de départ

Nombre d'adulte(s) :

Nombre d'enfant(s) :

Moins de 1 an

De 1 à 5 ans

De 6 à 12 ans

De 13 à 18 ans

Je joint à ce bulletin la somme de :

Chèque n°

Si demande d'aide, cocher la case :

Si demande aide, joindre les documents demandés (voir conditions attribution).

Date :

Signature :



Hébergement

- Les serviettes de tables et les draps sont fournis.
- Les repas peuvent être remplacés par un pique-nique à commander la veille.

Nota : les repas, nuitées, ou petits déjeuners non pris ne seront pas remboursés.

L'entretien de la chambre est à la charge des occupants.

Animations : pétanque, soirée dansante, aires de jeux pour les enfants, forêt à 400 m, océan et autres...

Tarif

| Adulte | De 13 à 18 ans | De 6 à 12 ans | De 1 à 5 ans | Moins de 1 an |
|----------|----------------|---------------|--------------|---------------|
| 46€/jour | 36€/jour | 26€/jour | 13€/jour | Gratuit |

Carte membre : 5€

Règlement intérieur relatif à l'accueil famille

- Seul les adhérents détenant la carte d'adhérent en cours de validité peuvent participer à l'accueil famille.
- Les participants à l'accueil famille sont tenus de respecter tolérance refus du racisme et xénophobie.
- L'accueil famille n'est pas une colonie de vacances, les enfants sont sous la responsabilité des familles ou tuteurs.
- Il est demandé de se présenter au bureau dès l'arrivée à l'accueil famille.
- Le règlement du séjour doit s'effectuer au plus tard l'avant veille du départ.
- Il est interdit de se baigner en dehors des plages surveillées.
- Il est interdit de marcher sur les dunes.
- Veuillez respecter les horaires des repas (voir affichage).
- L'accès au cuisine est exclusivement réservé au personnel de service.
- Les piques niques sont à réserver au plus tard la veille au petit déjeuner.
- Ne pas brancher d'appareil consommateur d'électricité hors matériel médical, les lignes électriques de la colonie ne supportent pas les surcharges.
- Respecter le silence la nuit.

Conditions d'attribution d'une aide

1. Avoir un coefficient familial inférieur ou égal à 900€.
2. Etre cofinancé.
3. Séjourner au moins 4 nuitées consécutives.

Le cofinancement peut être effectué par :

- une collectivité territoriale,
- Ou une association,
- Ou une personne physique : parents, grands-parents...

Outre les adultes, les jeunes indépendants majeurs réunissant les conditions ci-dessus peuvent bénéficier d'une aide.

Documents à présenter :

- Fiche d'imposition intégrale,
- Accord cofinancement,
- Bulletin de préinscription 2025.

Les dossiers complets doivent être déposés au moment de la réservation du séjour accompagnés des arrhes (date limite 30 juin 2025) chèque à l'ordre de : les amis du centre de vacances Danielle Casanova (A CVDC).